

L'AEDBF France vous prie de bien vouloir assister au petit-déjeuner qu'elle organise le jeudi 6 février 2020 de 8 h 30 à 10 h 30 au restaurant du Tribunal de commerce de Paris

1, quai de la Corse - 75004 Paris

## **Monsieur Thierry Bonneau**

Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

et

## Maître Philippe Métais

Avocat associé, White & Case LLP

et

## Maître Elodie Valette

Avocate counsel, White & Case LLP

traiteront du thème :

## « Les contrats de crédit à l'épreuve de la règlementation des clauses abusives »

La question des clauses abusives donne lieu à un contentieux abondant, consécutif à l'intervention désormais ancienne du législateur afin de renforcer les droits des consommateurs.

La jurisprudence rendue tant au niveau national qu'européen à propos des clauses abusives dans les contrats de crédit incite à revenir sur le contentieux auquel elles donnent lieu :

- I. Les conditions d'application de la règlementation des clauses abusives aux contrats de crédit
- II. La mise en œuvre de la règlementation des clauses abusives à travers la jurisprudence nationale et européenne rendue en matière de contrats de crédit.



Modalités d'inscription au petit-déjeuner du jeudi 6 février 2020 de 8 h 30 à 10 h 30 au restaurant du Tribunal de commerce de Paris 1, quai de la Corse - 75004 Paris

« Les contrats de crédit à l'épreuve de la règlementation des clauses abusives »

Toute inscription et tout paiement doivent être effectués sur le site internet de l'AEDBF France à l'adresse suivante :

www.aedbf-france.fr

Onglet « Evènements »

La participation aux frais par personne est de :

- (i) 35,00 euros pour les adhérents de l'AEDBF France <u>à jour de leur cotisation pour</u> l'année 2020,
- (ii) 45,00 euros pour les autres.

Les moyens de paiement suivants sont acceptés :

**CARTE BANCAIRE** 

VIREMENT BANCAIRE

**CHEQUE BANCAIRE** 

Les inscriptions ne sont définitives qu'une fois le paiement reçu. La date limite d'inscription est le <u>5 février 2020</u>.

Plus d'informations sont disponibles sur le site internet de l'AEDBF France. Pour toute question, vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : aedbf.france@gmail.com